



Indicateurs économiques à fin déc. 2024

Effectifs : 13.290 salariés (-23 salariés) dont : 29 embauches / 52 sorties dont : 17 démissions / 5 Licenciements / 14 ruptures conv./ 11 fin période d'essai / 4 fin CDD / 1 Départ à la Retraite

Embauches déc. 2024 : Moyennes: âge 34,1 ans / 4356 € brut (+500 € vs déc. 2023)

Intercontrat: baisse de 3,2% à 2,9% (-0,3%)

Sous-traitance: Baisse de 9,5% à 8,2% (-1,3%)

Télétravail Régulier: Hausse de 89,07% à 89,44% (+0,37%)
1394 salariés ne font pas de télétravail régulier.

Démissions: 58 en déc. 2024 vs 59 en nov. 2024

vs n-1 50 en déc. 2023 vs 100 en nov. 2023 /

janv.-déc. 2024 : 986 démissions (-24,21%)

vs n-1 janv.-déc. 2023 : 1301 démissions.

Sal. avec objectifs de mission : 73% 2024/78% 2023 (-5%)

Sal. avec évaluation mission : 62% 2024/66% 2023 (-4%)



Pour nous contacter
contact@s3i-france.com

Entre 8 et 12% de salariés choisissent de ne pas bénéficier de leurs avantages. Enregistrez-vous à l'adresse



<https://www.cse-soprasteria.com/>

Et pensez à soumettre votre feuille d'imposition, vous avez droit à des aides : pour vos vacances par exemple !

Quelques points abordés au CSE de janvier

- **Maintien des jours de congés payés pendant les arrêts maladie (Nelle législation d'avril 2024)** La direction indique qu'elle fera une recette de la solution technique à partir du 10/02 et si tout est OK, une mise en production se fera le 02 avril. Cette solution traitera le cas des salariés de retour d'arrêt maladie avec une information annuelle et non au fil de l'eau. Nous, **S3i**, seront vigilants !

Concernant la rétroactivité depuis 2009, la direction indique :

- Que ce n'est pas son souci premier. Son but est que le SI fonctionne au quotidien ,
- Qu'elle n'a pas encore pensé à la procédure à mettre en place pour les effectifs présents.
- Que pour les salariés ayant quitté l'entreprise : une démarche individuelle devra être réalisée. Cela veut il dire qu'une action aux prud'hommes doit être envisagée ?

En tout état de cause, la prescription est en avril 2026 pour la rétroactivité et la DRH Groupe répond aux demandes reçues par « nous sommes en train de traiter ». Est-ce du dilatoire ?

S3i indique aux salariés de faire attention à ces délais, acter auprès de la DRH toute demande de régularisation du maintien de leurs jours de congés payés depuis 2009 !

- **Consultation / Information du CSE sur la mise à la retraite d'une élue du CSE par Sopra Steria** : Un très long débat a eu lieu entre les élus et la direction sur l'éventuel traitement différencié. La salariée ne souhaite pas partir à la retraite. En parallèle, un homme, du même âge, n'est pas mis à la retraite par Sopra Steria. In fine, la direction a reporté le point devant le constat que l'instance du CSE n'était pas sereine pour voter sur le sujet ! **S3i** espère que la direction écoutera la demande de la salariée élue !

- **Albi : les emplois sont conservés en local notamment grâce aux actions de l'unanimité des élus du CSE appuyant celles des salariés / élus locaux** : La direction en définitive a abandonné son projet de mutation des salariés à 1h d'Albi sur Toulouse ou Rodez. Une solution de prise à bail précaire de locaux à Albi dans un hôtel d'entreprise de la communauté d'agglomération à un tarif très avantageux a été entérinée par vote unanime des élus du CSE SSG concomitamment à la résiliation du bail actuel. L'expertise initiale est arrêtée. **S3i** souhaite qu'une nouvelle expertise sur l'aménagement du nouveau site et le déménagement de l'actuel soit lancée par le CSE dès lancement de l'info/consultation ad-hoc.

- **Projet de croissance externe au conseil** : La direction pré-informe le CSE de l'achat d'une petite entreprise. **S3i** recommande à la direction de tenir compte des dernières distributions exceptionnelles de dividendes ayant vidé les réserves de cette entreprise pour plus de 3,8M€.

- **Vote du Budget Prévisionnel 2025 du CSE SSG** : La commission Budget a effectué un bon travail en soumettant aux élus 3 hypothèses de budgets prévisionnels. Devant le désaccord de nombreux élus, ce point a été reporté. La copie sera donc retravaillée. **S3i** espère qu'un budget prévisionnel sera voté au CSE de février. **En attendant, de nombreuses prestations sont suspendues (ANCV, Subventions Sports/Culture, ...)**